



Agence française
des chemins
de Compostelle



3ème Assises de la Voie du Puy-en-Velay



6 & 7 novembre 2025



Espace congrès Clément-Marot, Cahors, Lot (46)



Gérer et sécuriser l'itinéraire

La voie fait face à une double contrainte : le changement climatique qui fragilise les sentiers et les enjeux de sécurité. Les réponses sont concrètes (patrouilles, signalétique renforcée, dispositifs anti-crue) et appellent une coordination entre collectivités, associations et mandataires.



Anticiper une nouvelle vague de fréquentation

La sortie du film *Compostelle* constitue une opportunité majeure, mais aussi un défi. L'enjeu est d'anticiper sans subir les changements de pratiques des néo-pratiquants.



Anticiper une nouvelle vague de fréquentation

L'UNESCO a validé en juillet 2025 l'ensemble des zones tampons du bien inscrit. Cela ouvre une nouvelle phase, le déploiement du plan de gestion national sur 5 axes (gouvernance, protection, connaissance, valorisation, coopération). Le chemin doit devenir un levier d'attractivité territoriale à long terme dans une conjoncture économique toujours plus en question.



L'Octroi de Cahors

L'association a été invitée à un temps d'échange en amont des Assises. Installée depuis 2004 dans un ancien poste de péage du XIXe sur le Pont Louis-Philippe à l'entrée de Cahors, elle mobilise au moins 4 bénévoles par jour pour accueillir, renseigner et orienter les pèlerins tout au long de la saison, d'avril à octobre, et a accueilli 9 294 pèlerins en 2024 et 10 986 en 2025.



Chemins de
Saint-Jacques-de-Compostelle
en France



Cultural Routes
of the Council of Europe
Itinéraires culturels
du Conseil de l'Europe



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



agence nationale
de la cohésion
des territoires





Actualités du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire dans le Massif Central

Bertrand Cazal, Chargé de mission à l'Agence nationale de la cohésion des territoires a dressé un bilan et les perspectives d'action, en soulignant un contexte budgétaire national tendu en 2025, avec l'espoir de moyens en 2026.

L'accompagnement des itinéraires (Via Podiensis et Voie d'Arles) s'inscrit dans le cadre de la **Loi Montagne de 1985** qui reconnaît la spécificité et la fragilité des territoires de montagne.

La politique est orientée par le Comité de Massif (assemblée du Massif Central regroupant élus, parlementaires, partenaires socio-économiques) qui fixe les orientations et met en place une gouvernance. Le Commissariat à l'Aménagement, au Développement et à la Protection du Massif Central (CADP) met en œuvre ces politiques.

Le budget alloué au Massif Central est de 7 à 8 millions d'euros par an, il est uniquement dédié à l'ingénierie (pas d'investissement). Le Massif Central couvre un périmètre défini de 22 départements répartis sur les régions Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, et Bourgogne-Franche-Comté.

Les actions s'inscrivent dans un CPER (Contrat de Plan État-Région) à trois axes stratégiques :

1. **Préservation et valorisation des ressources et milieux naturels** (tourbières, forêts, lacs, biodiversité, paysages).
2. **Transformation économique** (filières bois, pierre, mécanique, tourisme, grandes itinérances).
3. **Attractivité** : L'objectif final est de repeupler le Massif Central, qui subit une perte mécanique de population (plus de décès que de naissances) et fait face à des tensions de recrutement et de transmission d'entreprises / exploitations agricoles (50% des agriculteurs partiront à la retraite d'ici 2035). Le tourisme est utilisé comme levier d'attractivité pour inciter à l'installation durable.

Les objectifs incluent l'accompagnement des Itinérances sur les points clés suivants :

- a. **Itinéraire praticable** (sécurité, confort, signalétique, aménagement).
- b. **Découverte des territoires et du patrimoine** (voyage à pied).
- c. **Hébergements** bien répartis pour une clientèle familiale et d'anciens.
- d. **Services professionnels** (pour le vélo, accompagnement à la découverte locale).
- e. **Information, promotion, et commercialisation.**

Liste des Itinérances Accompagnées : Inclut la Voie d'Arles, la Via Podensis, le Stevenson, la GTMC (Grande Traversée VTT du Massif Central), et la Véloroute de la vallée du Lot. La liste est "fermée mais ouverte" (possibilité d'inscription de nouveaux itinéraires validés par le Comité de Massif).

Comment fonctionne le mécanisme d'Aide :

- a. L'aide finance uniquement l'ingénierie (frais de personnel et coûts indirects)
- b. Co-financements : Le reste s'appuie sur d'autres financeurs (LEADER, départements, régions, FNAT régional, FEDER Massif Central ou de l'autofinancement).

Expérimentation (Urbain V/Régordane) : Face à la difficulté de financer l'animation à seulement 42%, l'État finance à titre expérimental un ETP mutualisé pour les itinéraires d'Urbain V et de la Régordane (80% de financement total).

Point d'avancement sur le Bien "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France"

Philippe Mercier, DRAC Occitanie a présenté l'actualité de la gestion du bien inscrit (Chemins de Saint-Jacques en France).

- L'année 2025 a été marquée par le travail sur les zones tampons, qui avaient été renvoyées par l'UNESCO en 2021.
 - La nouvelle proposition s'appuie sur une combinaison du Code du patrimoine (abords de monuments historiques) et du Code de l'urbanisme (PLUi, OAP patrimoniales et paysagères, chartes de PNR).
 - Suite à une mission de conseil ICOMOS en octobre 2024, les zones tampons ont été redéposées en janvier 2025.
 - Le Comité du Patrimoine Mondial a validé la totalité des zones tampons et du système de protection en juillet 2025.
- Prochaines Étapes :
 - Un arrêté interpréfectoral (impliquant les 10 préfets de région concernés) sera émis pour valider les zones tampons et le plan de gestion.
 - Diffusion des atlas de zones tampons aux collectivités pour intégration dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLUi).
 - Organisation d'un Comité de Bien au premier semestre 2026 pour préparer l'entrée en gestion effective du bien.

Laure Koupaliantz, directrice de l'AFCC a complété l'intervention avec le projet d'Observatoire des Paysages.

- Objectif : Mise en place d'un outil de suivi des paysages pour le maintien du patrimoine et l'analyse de l'évolution des territoires (impacts de l'urbanisation, aménagements, agriculture). Il sert aussi d'outil de sensibilisation auprès des populations locales.
- Déroulé : L'appel d'offres a été lancé en juillet 2024 (soutien DREAL Occitanie), et le cabinet Les Panoramistes a été retenu.
- Méthode : L'observatoire a été construit collectivement avec les gestionnaires de quatre des sept tronçons de sentiers.
 - Une quinzaine de points de vue clés par tronçon ont été sélectionnés pour suivre des thèmes (urbanisation, aménagement, agriculture, itinérance, patrimoine).
 - Une première campagne photographique a eu lieu fin octobre 2025, avec détermination d'un corpus principal (suivi régulier tous les 2 à 5 ans) et d'un corpus secondaire.
 - Chaque photo fait l'objet d'une fiche terrain détaillée.
 - L'Observatoire sera mis en ligne gratuitement sur l'outil OPP SO Sud-Ouest de la DREAL Occitanie.

FAQ

- Interrogation (Agglomération Pays Basque) sur la modification des zones tampons pour la section n°7 (Aroue à Ostabat) en vue de l'enquête publique des documents d'urbanisme locaux.

Réponse (Philippe Mercier) : Le périmètre du bien est inchangé sur le Pays Basque. Il y a eu de très légers élargissements ponctuels de la zone tampon pour quelques zones très minoritaires au Pays Basque (et une correction à Figeac). Ces ajustements mineurs ont été faits pour couvrir l'actuel GR® tout en respectant les limites initiales du bien définies en 1998/2016, suite à une demande d'ICOMOS. L'Atlas sera diffusé in extenso après réception du courrier d'accompagnement du préfet, permettant aux collectivités de travailler sur la retranscription précise.





Gérer et sécuriser la voie : bilan et perspectives face aux nouveaux défis

Table Ronde - Séquence n°2

Chiffres de fréquentation de la voie du Puy-en-Velay

L'analyse de la fréquentation pour 2025 révèle une maturité des itinéraires français, avec une stabilisation des flux sur la Via Podiensis, malgré un nouvel élan des départs vers Saint-Jacques-de-Compostelle.

- Les ventes de credenciales par l'AFCC sont stables (~5 800).
- Fréquentation sur la Via Podiensis (GR® 65) :

530 998
pèlerins accueillis à Saint-Jacques en 2025

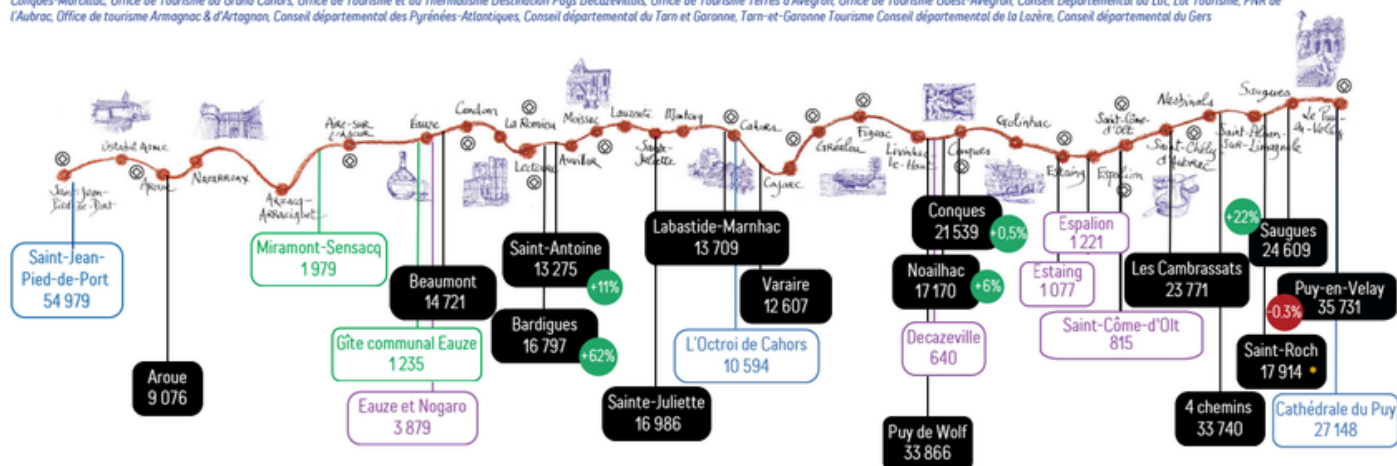
+6,2 %
de progression par rapport à 2024

54 979
marcheurs à Saint-Jean-Pied-de-Port

Les passages enregistrés montrent une légère diminution, vue comme un phénomène de stabilisation :

- Au Puy-en-Velay: ~35 000 passages (soit -0.3%).
- Saint-Jean-Pied-de-Port : ~55 000 passages (contre 58 000 en 2024).

Sources : Bureau d'accueil Saint-Jean-Pied-de-Port, Association l'Octroi de Cahors, Société laudoise des amis de Saint-Jacques et d'études Compostellanes, Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, Mairie de Saugues, Communauté de Communes Conques-Marcillac, Office de Tourisme du Grand Cahors, Office de Tourisme et du Thermalisme Destination Pays Decazevillois, Office de Tourisme Terres d'Aveyron, Office de Tourisme Ouest-Aveyron, Conseil Départemental du Lot, Lot Tourisme, PNR de l'Aubrac, Office de tourisme Armagnac & d'Artagnan, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Conseil départemental du Tarn et Garonne, Tarn-et-Garonne Tourisme Conseil départemental de la Lozère, Conseil départemental du Gers



* l'éco compteur de la Chapelle St Roch à l'entrée en Lozère a subi un vandalisme en 2025, certaines données ont été "reconstruites" à partir d'une mobilisation s'appuyant sur les précédentes années par le CD de la Lozère, les données sont à manipuler avec précautions

Actions de sécurité sur les chemins

par Eloi Brot, commandant de la Compagnie de gendarmerie de Condom

Des mesures pour sécuriser la portion de la Via Podiensis qui traverse son territoire sur environ 90 km ont été mises en place dans le Nord du Gers.

- Objectif prioritaire : La sécurisation du Chemin de Saint-Jacques est considérée comme un retour aux sources de la mission de la Gendarmerie (sécurité des axes et des routes). Le rôle est de veiller à la sécurité des biens (patrimoine, églises) et des personnes (y compris les pèlerins de passage).
- Constat sur la délinquance : La décision n'est pas motivée par une augmentation exponentielle des faits constatés, qui restent pour l'instant « maîtrisés » dans le Nord-Gersois (quelques vols dans des églises ont été signalés, notamment à La Romieu).

Le Commandant Brot a choisi d'expérimenter un nouveau mode d'action pour le commandement pris en août 2024 : la patrouille en VTT.

- Format : Patrouilles réalisées par un binôme de gendarmes en VTT.
- Équipement : Les militaires sont en tenue de service (gilet pare-balles, arme de service, radio, casque) et utilisent le téléphone NeoGend pour consulter les fichiers et activer la géolocalisation en mobilité, y compris sur les chemins non carrossables.
- Triple objectif de la patrouille :
 - Maîtrise du territoire : Arpenter les chemins non carrossables, moins accessibles en voiture.
 - Renseignement et Prévention : Créer du contact avec les pèlerins (qui deviennent ambassadeurs de l'attention portée au patrimoine) et obtenir du renseignement (mission de dissuader et renseigner).
 - Considération interne : Joindre l'utile à l'agréable, en intégrant une activité physique demandée par le statut militaire.

La Gendarmerie a un devoir d'action préventive (présence) et d'action répressive (contraventions, augmentation des contrôles routiers, dépistages alcool/stupéfiants, notamment à Montréal du Gers, où les chiffres d'accidentalité d'octobre sont jugés « pas très bons ») concernant les pèlerins qui doivent emprunter des routes départementales (en raison des conditions climatiques rendant les chemins impraticables ou boueux). La réduction du risque passe par une combinaison d'efforts incluant l'aménagement de la voirie (signalisation), la communication sur les dangers, en collaboration avec les services de l'État et les communes.



Signalétique et sécurité des chemins dans le Lot

par Pierre-Jérôme Atger, ADT Lot

Actions d'amélioration des itinéraires basées sur la charte Qualirando'Lot, axées sur la fiabilité et la gestion des risques.

- Amélioration de la Signalétique :
 - Un accent est mis sur la fiabilisation du tracé par l'ajout systématique de panneaux directionnels après chaque intersection de GR® pour empêcher les randonneurs de faire fausse route.
- Sécurité Routière :
 - Des aménagements sont effectués sur les zones de partage de voirie sur les routes départementales (Saint-Jean-Mirabel, Cajarc, Bach, Montcuq).
 - Installation de panneaux de type BA9 pour avertir les automobilistes de la présence de piétons.
- Gestion des Crues (Défis Climatiques) :
 - Un dispositif de gestion des crues, testé à Bédier après les inondations de mai 2024, est mis en place. Il comprend un panneau d'avertissement "Risque de crue" et une organisation avec la commune pour son activation/désactivation rapide.
 - Une page web dédiée aux travaux et déviations est maintenue sur le site de Lot Tourisme pour informer les pèlerins.



Faire face aux enjeux climatiques

par Christophe Billard, FFRandonnée

La gestion des risques liés au changement climatique est un phénomène qui, s'il n'est pas propre à la Voie du Puy-en-Velay (GR®65), a des implications importantes pour la sécurité des pèlerins et la gestion des itinéraires.

Le changement climatique se traduit par des phénomènes qui affectent directement la sécurité des pratiquants et l'intégrité des sentiers.

Type de Risque	Constats (Données de 2024/2025)	Conséquences sur les Chemins
Vagues de Chaleur/Canicules	4 fois plus de jours de canicule dans la dernière décennie que dans les années 1980. Attente de 5 fois plus de jours de vagues de chaleur d'ici 2050.	Risques accrus de déshydratation et de coups de chaleur pour les randonneurs.
Événements Extrêmes (Pluies, Crues)	1 habitant sur 4 et 1 commune sur 3 sont exposés aux risques d'inondation, y compris les crues-éclair. Risque assurantiel annuel associé estimé entre 1,5 et 2 milliards d'euros.	Érosion accélérée, dégradation des infrastructures, glissements de terrain, chutes d'arbres, et nécessité de fermer/déclasser des portions de sentiers.

Il existe deux approches complémentaires pour faire face à cette dérive climatique :

- Atténuation : Vise à lutter contre le réchauffement en diminuant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et en renforçant les puits de carbone (forêts, océans).
- Adaptation : Nécessaire pour protéger la population (dont les pèlerins) des conséquences néfastes du réchauffement climatique et des événements extrêmes.

Les gestionnaires des chemins, tels que la FFRandonnée, font face à des défis majeurs pour la gestion des sentiers:

- Vigilance et Sécurité : L'adaptation à court terme nécessite une veille constante (via les alertes météorologiques) pour informer les pèlerins des dangers potentiels (canicule, orages, crues).
- Maintenance et Coûts : Les gestionnaires d'itinéraires atteignent les limites de leurs capacités d'intervention :



- Augmentation des dommages et de la charge d'entretien.
- Nécessité d'établir des priorités strictes, voire d'écarter (abandonner ou modifier) des itinéraires trop vulnérables.
- Rôle de la FFRandonnée : La Fédération se mobilise autour de trois axes : la connaissance des enjeux, l'attribution de moyens dédiés, et la définition de résultats à atteindre.

- Axes d'Adaptation et Perspectives (Boîte à Idées)

L'adaptation à long terme passe par une remise en question des pratiques et des itinéraires eux-mêmes :

- Diversification de la Fréquentation : L'idée est d'utiliser les variantes et chemins de liaison pour que la fréquentation soit plus équitablement répartie et moins concentrée sur la voie principale, réduisant ainsi la pression sur les tronçons les plus fragiles.
- Adaptation des Dates et Heures de Pratique :
 - Horaires : Il sera nécessaire d'étudier le report des heures de pratique en soirée, en tout début de journée, voire sur une partie de la nuit, pour éviter les périodes de forte chaleur.
 - Saisons : L'évolution des statistiques climatiques (saisons pluvieuses, saisons très chaudes) pourrait rendre les mi-saisons (automne, printemps) plus propices à la randonnée que l'été.

Conclusion : Le défi est de mettre en adéquation en continu l'offre de sentiers avec la capacité d'accueil et d'entretien, tout en tenant compte à la fois de l'évolution de la fréquentation et de la dérive du climat.



Anticiper les retombées du film "Compostelle"

Table Ronde - Séquence n°3



Présentation du film « Compostelle » et premières images par Arnaud Rouvillois, consultant chez Get the Moon

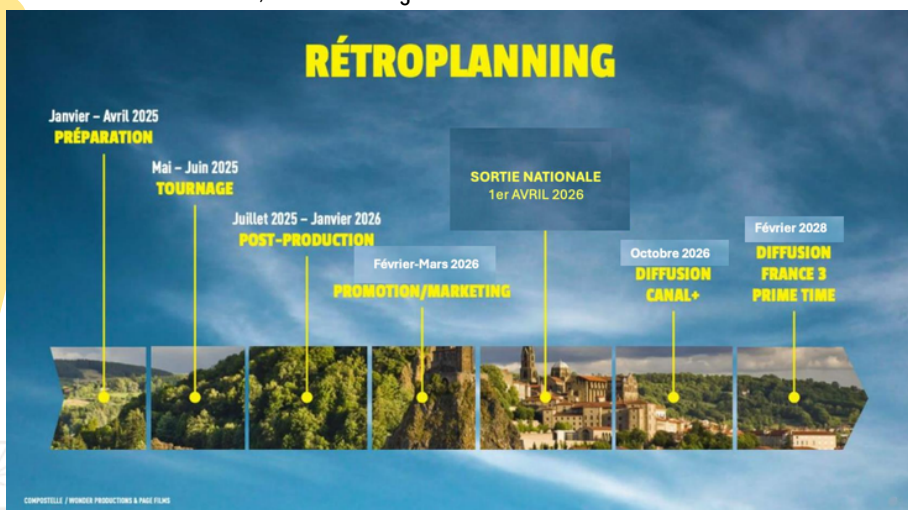
Le film COMPOSTELLE, réalisé par Yann Samuël, vise à valoriser les Chemins de Saint-Jacques et le patrimoine français à travers une histoire contemporaine. Il s'inspire du livre *Marche et invente ta vie* (2015) de Bernard Ollivier, qui présente l'association Seuil. Cette association propose à des jeunes en difficulté une marche d'environ 2 000 km comme alternative à l'enfermement. Par l'effort physique et la solitude, ils apprennent la résilience et reconstruisent leur avenir. Il met en lumière le chemin comme un puissant outil de réinsertion sociale.

Le film mettra en valeur des sites emblématiques, notamment : Le Puy-en-Velay, Saint Privat d'Allier, Saint-Chély d'Aubrac, Espalion, Estaing, Conques-en-Rouergue, Figeac ou encore Cahors.

Sortie prévue le 1^{er} avril 2026, des projections seront organisées le long de la Voie du Puy-en-Velay.

Au 30 avril 2026, le film a enregistré 900 000 entrées.

Pitch : Adam, un jeune délinquant en rupture sociale, est sommé par une juge de parcourir 1600 km sur le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle avec Fred, une accompagnatrice déterminée, enseignante depuis 15 ans, au caractère fort, elle aussi en quête de reconstruction personnelle après une période difficile. La marche est l'occasion pour eux de nouer un lien et de remettre en question leurs certitudes.



Retombées et observations du film "Antoinette dans les Cévennes" sur le chemin de Stevenson par Laurent & Stéphanie GOLFOUSE, Le Relais de Modestine

Les observations sur le Chemin de Stevenson (GR®70) suite à la sortie du film

« Antoinette dans les Cévennes » montrent un effet cinématographique notable, mais nuancé.

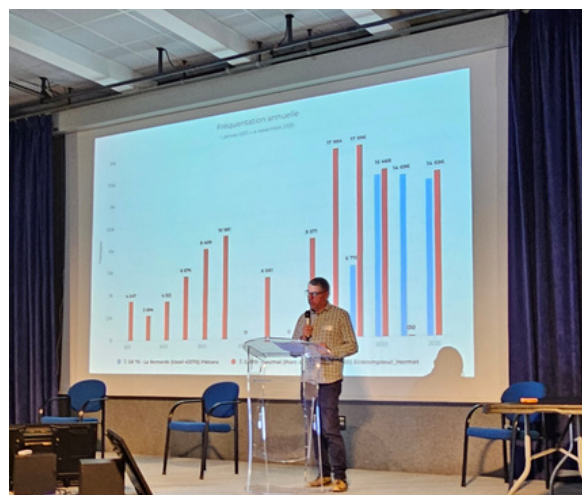
- La fréquentation a connu une forte augmentation durant les deux années suivant la sortie du film, se stabilisant en 2025. Par exemple, le compteur de Rieumal enregistre 14 696 passages en 2025, après des pics autour de 18 000 les années précédentes.
- Le film a joué un rôle d'élément déclencheur pour attirer un public étranger (Australiens, Canadiens) qui le mentionnent souvent comme motivation de voyage.
- L'effet a été paradoxal. Le film, en montrant la difficulté et les contraintes logistiques de la randonnée avec un âne, aurait eu tendance à dissuader certains randonneurs d'opter pour cette formule, plutôt que de la promouvoir. L'impact a été principalement sur la randonnée seule.



Au niveau de Stevenson, ce qui a été constaté, c'est qu'à chaque rediffusion du film, environ une fois par an à la télé, dans les jours qui suivent, il y a un pic d'appels téléphoniques à l'association.

Ce sont particulièrement des questions de « novices » qui s'intéressent aux Cévennes, à l'organisation d'une randonnée ...

Donc l'impact, même s'il est plus difficilement quantifiable, à chaque fois qu'il y a une rediffusion (~3 à 4 millions de téléspectateurs), on constate un pic d'intérêt et de questionnement.



Cahiers des plans de gestion locaux, documents d'urbanisme, commissions locales : quelle mise en oeuvre ?

Plan de gestion national, zones tampons et outils de mise en oeuvre

Groupe de travail

L'atelier a permis un point d'échange partagé sur la mise en oeuvre du Plan de gestion national des chemins de Compostelle, l'intégration des zones tampons et les outils mobilisables à l'échelle locale, notamment en matière d'urbanisme, de paysage et de gestion des chemins.

✨ Etat d'avancement du plan de gestion national:

- Majoritairement approuvé par les collectivités
- Adossé à un atlas des zones tampons validé par l'UNESCO (juillet 2025)
- décliné localement par des cahiers de gestion (en cours pour certaines composantes)

✨ Zones tampons et recommandations UNESCO

Des ajustements peuvent être nécessaires pour assurer la cohérence entre zones patrimoniales et documents d'urbanisme. Les recommandations portent notamment sur : l'amélioration de la précision cartographique, l'intégration des composantes dans les SCoT, PLUi, et PADD et la poursuite de recherches historiques et archéologiques sur la voie du Puy-en-Velay.

✨ Urbanisme et OAP

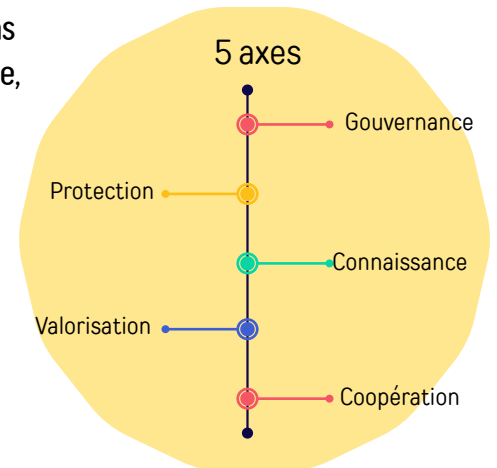
Les échanges ont mis en avant des progrès contrastés entre OAP thématiques déjà validées et en cours sur les territoires, et les démarches gelées ou à initier ailleurs. L'implantation des énergies renouvelables est également apparue comme une réalité à mettre en oeuvre.

✨ Observatoire du paysage

Les prochaines étapes de travail identifiées concernent la restitution territoriale, l'intégration des données dans la base POPP, et la réflexion sur les usages possibles de cet observatoire (médiation, analyse...).

✨ Outils complémentaires et loi 3DS

Rappel de la loi 3DS : Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification. Elle sert au recensement et à la sécurisation des chemins ruraux. Ce sujet a aussi été l'occasion de rappeler l'existence d'outils d'appui tels que la boîte à outils.



Les perspectives

- ✓ Relancer un espace régulier d'échanges techniques entre sections
- ✓ Mutualiser outils, chartes et retours d'expérience
- ✓ Renforcer la gouvernance locale et collective
- ✓ Mieux accompagner les élus et techniciens dans la mise en oeuvre opérationnelle du plan de gestion

CHÉMIN S
FAI SONS...



Développer les outils de communication

Groupe de travail

“Comment promouvoir les chemins?”

1

Supports papiers et inspirationnels

- Dépliants
- Livret “Marcher penser, rêver”
- Dossiers de presse



Ce groupe de travail a permis de mettre en lumière les divers outils que développe l'Agence pour la promotion des chemins et l'information des pèlerins. Les mots clés de l'atelier : **valorisation, faire réseau, partager, informer, et diversifier.**

2

Outils numériques

- Nouveau site internet et carte interactive
- Documentation pratique numérique
- Réseaux sociaux et newsletter
- Photothèque et médiathèque numériques



3

Valorisation des acteurs locaux

- Label “Commune Halte”
- Label “Accueil”
- Saison culturelle



4

Outil de la FFRandonnée: Charte du randonneur



Perspectives d'amélioration

- **Diversification et ciblage** : traduire en langues étrangères
- **Elargissement des sources d'information** : proposition de créer un listing
- **Collaboration avec les hébergeurs** : solliciter les hébergeurs hors des hautes saisons
- **Enjeux des outils mobiles** : polarisation de l'usage des applications
- **Outils internationaux** : informer les publics étrangers des spécificités françaises



L'atelier a réuni plusieurs groupes de travail afin d'identifier les principaux impacts du changement climatique sur les chemins de Compostelle et de proposer des actions d'adaptation. Trois axes prioritaires:

- **Alerter et prévenir**
- **Entretenir et sécuriser**
- **Améliorer le bien-être des marcheurs et des chemins**

Alerter et prévenir

- Développement d'une information visible et accessible avec des panneaux, des flyers et des affiches
- La structuration d'un réseau d'hébergeurs informés et formés
- L'utilisation renforcée d'outils numériques pour diffuser des alertes et conseils en temps réel
- Meilleure signalisation des points d'eau, zones d'ombre et lieux d'abri
- Diffusion de message de bon sens: adapter ses étapes, rester à l'ombre...



Entretenir, sécuriser les chemins

- Mettre en place un diagnostic régulier des itinéraires afin d'identifier les secteurs fragiles ou dangereux
- Renforcer l'entretien des sentiers
- Gérer la végétation pour limiter l'érosion et favoriser l'ombre
- Gérer au mieux la coordination entre les collectivités, les associations et gestionnaires pour anticiper les incidents
- Développement des systèmes d'alerte et de partage d'informations en cas d'événements climatiques extrêmes

Bien-être des chemins et des marcheurs

- Garantir un accès régulier à l'eau
- Développer des zones de repos, d'ombre et de fraîcheur
- Sensibiliser les marcheurs à des pratiques adaptées
- Accompagner les hébergeurs dans l'adaptation de l'accueil en période de fortes chaleurs
- Promouvoir une approche respectueuse des écosystèmes et du vivant

Conclusion



Pour clore les échanges, M. Cadour, correspondant régional Toulouse de l'Association Seuil, nous a partagé le parcours d'El, une jeune fille de 18 ans dont le témoignage illustre avec force la mission de l'Association Seuil.

À 17 ans, El se trouvait dans une situation de détresse absolue : un environnement familial violent dans le Pas-de-Calais, une colère destructrice et un sentiment de vide qui l'auraient conduite au pire sans l'intervention de son éducatrice. C'est après une dizaine de sollicitations et un véritable "éclair de lucidité" lors d'une crise majeure qu'elle a finalement accepté de tenter l'aventure de la marche.

Elle s'est lancée dans un périple de 1 600 km sur le chemin de Saint-Jacques ce qui a été une épreuve physique et mentale

exigeante, mais a agi comme un véritable rempart contre ses anciennes fréquentations et ses dérives passées. Au fil des kilomètres, El a opéré une transformation profonde : elle a appris la patience, la pédagogie, le contrôle de soi et, surtout, l'art de poser des limites. Elle est passée d'une jeune fille "sans filtre" et réagissant par la colère à une personne capable de douceur et de maîtrise.

Aujourd'hui, la réussite est totale. Depuis août 2025, El est engagée en service civique et se projette déjà vers un CDI au sein de la structure « L'Arche » à Clermont, où elle accompagnera des personnes en situation de handicap.

Ce que nous observons ici, c'est bien plus qu'une simple réinsertion ; c'est une véritable conversion identitaire. Grâce à la marche sur les Chemins de Compostelle, El a franchi le seuil de l'autonomie : elle n'est plus la jeune fille assistée par le système social, mais elle devient elle-même le référent qui accompagne les autres. Son histoire nous rappelle que le chemin, au-delà de sa dimension patrimoniale, reste un espace de salut et de reconstruction humaine indispensable.

